

Six ans supplémentaires pour Christelle Boucaud



La maire Christelle Boucaud entourée de son équipe. PHOTO PAUL PLAZA

L'élection du maire et des adjoints s'est tenue dans la salle des fêtes, en présence d'un public très restreint, en raison de la crise sanitaire qui sévit actuellement. Les mesures barrières ont été respectées, avec gel hydroalcoolique et port du masque.

Comme prévu, Christelle Boucaud a été élue à l'unanimité et conserve donc son écharpe pour un deuxième mandat. Elle a pris la parole afin de remercier l'ensemble des électeurs ayant accordé leur confiance à l'équipe municipale pour cette nouvelle mandature.

Elle a tenu à assurer à l'ensemble des administrés de sa volonté d'agir avec la même énergie et la même envie de bien faire,

toujours dans l'intérêt général. Elle a également remercié les élus municipaux qui lui ont accordé unanimement leur confiance lors du vote de l'élection. Et elle a félicité ses trois adjoints, eux aussi élus à l'unanimité.

L'équipe municipale : Christelle Boucaud (maire), François Courtey (1^{er} adjoint, délégué à l'urbanisme, la voirie et l'assainissement), Bernadette Luquain (2^e adjointe, déléguée à la vie associative, culturelle et au cadre de vie), David Aujoux (3^e adjoint, délégué aux affaires scolaires), Fabienne Négrier, David Papon, Colin Demoures, Chantal Rebière, Catherine Collegia-Cailleau, Jean Marie Geneste, Stéphanie Bomme-Roussarie, Pierre-Olivier Couloumy, Nathalie Papon, David Fortunel, Sara Simonnet-Payenchet, Serge Bouthier, Jean-Marc Pinet, Monique Dessagne, Marie-Anne Burelout.

La Truffière rouvre totalement ses portes

Depuis le 14 mars au soir, le bar La Truffière était fermé en raison de la situation sanitaire. Un coup d'arrêt brutal pour Alexandre Belin, qui avait repris ce commerce de manière prometteuse il y a seulement un an, et son employée, Marie Deleporte.

Mais les dernières annonces de l'État leur ont fait retrouver le sourire. Mardi, l'établissement a ainsi pu rouvrir ses portes. Et il fonctionne déjà aux horaires habituels (de 7 h à 19 h 30 du lundi au vendredi et de 7 h à 18 h 30 le samedi).

Dans le respect des règles sanitaires, notamment la distanciation physique, et dans un souci d'agencement, le parking attenant à l'établissement situé à proximité immédiate sera utilisé pour y installer des tables et chaises. Pour ça, les commerçants



Le bar-tabac est de nouveau accessible depuis mardi. PHOTO P. P.

remercient par avance tous les usagers habituels du parking pour leur compréhension.

Ainsi, convivialité et mesures sanitaires sont conciliées en toute sécurité. Ce qui permet aux tenanciers de relancer les cuisines et de retrouver leur comptoir plus sereinement.

La Truffière, promenade des Saules, 24460 Agonac. Renseignements au 05 53 06 38 67 ou 06 14 36 66 48, ou sur la page Facebook du bar-tabac : La Truffière Agonac.

■ **Correspondant DL**

Paul Plaza.

Tél : 06 16 21 69 76.

paul.plaza@orange.fr